

# **SOCIETE NEW BODY LINE S.A**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Du 29-06-2022 à 10h**

**EXERCICE 2021**

**IACE - Tunis**

## SOMMAIRE

CHAPITRE I- ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE .....	4
CHAPITRE II- RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS 2021 .....	5
<b>I – Aperçu sur la conjoncture économique en 2021</b> .....	6
<b>II– Activité et résultat de la société en 2021</b> .....	11
2.1    Activité Commerciale :	12
<b>2.1.1 Evolution du nombre de clients par famille de produits :</b> .....	12
<b>2.1.2 Evolution du nombre de clients par pays :</b> .....	12
2.2    Production :	12
<b>2.2.1 Produits finis :</b> .....	12
<b>2.2.2 Sous-traitance :</b> .....	13
2.3    Produits d'exploitation :	14
<b>2.3.1 Détail du chiffre d'affaires par marché :</b> .....	14
<b>2.3.2 Détail du chiffre d'affaires par famille de produits :</b> .....	14
<b>2.3.3 Détail de Chiffre d'affaires par pays :</b> .....	14
2.4    Charges d'exploitation :	15
<b>2.4.1 Achats d'approvisionnement consommés</b> .....	16
<b>2.4.2 Charges du personnel</b> .....	16
<b>2.4.3 Autres charges d'exploitation</b> .....	17
2.5    Investissements & financements :	17
2.6    Evolution de la société et de ses performances durant les Sept dernières années	18
<b>III- PARTICIPATIONS</b> .....	19
<b>IV- ACTIONNARIAT</b> .....	20
4.1 Renseignement relatif à la répartition du capital et des droits de vote	21
4.2 Information sur les conditions d'accès à l'Assemblée Générale	21
4.3 Information sur les opérations de régulation de cours de l'action NBL	22
<b>V- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b> .....	23
5.1 Conseil d'administration	24
5.2 Règles applicables à la nomination et au remplacement des administrateurs	24
5.3 Principales délégations encours de validité	24
5.4 Rôle de chaque organe d'administration et de direction	26
5.5 Fonctions, participations, et activités dans d'autres sociétés	26
5.6 Comités spéciaux et rôle de chaque comité	26
<b>VI- COURS BOURSIER</b> .....	28
6.1 Evolution du cours et des transactions	29
6.2 Statistiques des transactions sur l'action NBL	29
<b>VII- AFFECTATION DES RESULTATS</b> .....	30
7.1 Dispositions statutaires	31
<b>VIII- CONTROLE DES COMPTES ET ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE</b> .....	32
8.1 Contrôle des comptes	33
8.2- Eléments sur le contrôle interne	33

<b>IX GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b> .....	34
9.1 Système de rémunération .....	35
9.2 Formation du personnel .....	35
<b>X Etats financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021</b> .....	37
<b>AC01 &amp; AC02 &amp; AC03 &amp; AC04 : Immobilisations Incorporelles &amp; corporelles :</b> .....	42
<b>AC05 &amp; AC06 : Stocks :</b> .....	43
<b>AC07 &amp; AC08 : Clients et comptes rattachés :</b> .....	43
<b>AC09 &amp; AC10 : Autres actifs courants :</b> .....	43
<b>AC11 &amp; AC12 : Placements et actifs financiers :</b> .....	44
<b>AC13 : Liquidités et équivalents de liquidités :</b> .....	44
<b>CP01 &amp; CP02 &amp; CP03 &amp; CP04 &amp; CP05 &amp; CP06 &amp; CP07 &amp; CP 08 : Capitaux propres :</b> .....	45
<b>P01 : Fournisseurs et comptes rattachés :</b> .....	46
<b>P02 : Autres passifs courants</b> .....	46
<b>R01 : Revenus :</b> .....	47
<b>R02 : Les autres produits d'exploitation :</b> .....	47
<b>R03 : Achats d'approvisionnement consommés :</b> .....	47
<b>R04 : Charges du personnel :</b> .....	47
<b>R05 : Dotation aux amortissements et aux provisions :</b> .....	48
<b>R06 : Les autres charges d'exploitation :</b> .....	48
<b>R07 : Charges financières nettes :</b> .....	48
<b>R08 : Les produits de placement :</b> .....	48
<b>R09 : Impôt sur les sociétés :</b> .....	49
<b>XI- RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021</b> .....	51
<b>CHAPITRE III- DOCUMENT D'INFORMATION</b> .....	61
<b>I- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSEMBLEE</b> .....	62
1.1 Les membres du Conseil d'Administration .....	62
1.1.1 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration actuels dont le mandat se termine avec l'Assemblée statuant sur l'exercice 2023 .....	62
1.1.2 Administrateurs détenant 5% ou plus dans le capital de NEW BODY LINE .....	62
1.2 Nomination du commissaire aux comptes .....	62
1.3 Autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée .....	62
1.4 Personnes intéressées dans certains points de l'ordre du jour de l'Assemblée .....	62
<b>II- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DROIT DE VOTE ET LA REPARTITION DU CAPITAL</b> 63	
2.1 Nombre de titres comportant droit de vote .....	63
2.2 Date d'inscription au registre des actionnaires .....	63
2.3 Répartition du capital (actionnaires détenant plus que 5% du capital) .....	63
<b>CHAPITRE IV PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO</b> .....	64

## **CHAPITRE I- ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.
2. Lecture des états financiers et les rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.
3. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 suivants du code des sociétés commerciales.
4. Affectation du résultat 2021.
5. Distribution des dividendes au titre de l'exercice 2021.
6. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2021.
7. Fixation du montant des jetons de présence.
8. Approbation de clôturer le contrat de régularisation du cours de l'action de NEW BODY LINE qui arrive à terme.
9. Pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du Procès-Verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur.

## **CHAPITRE II- RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS 2021**

**I – Aperçu sur la conjoncture  
économique en 2021**

## 1. Conjoncture économique Zone Euro :

L'Union européenne a connu une récession économique en 2020 (- 5,9 %), en raison de la crise du Covid-19 et des mesures de restrictions sanitaires. Après un retour de la croissance au sein des Etats membres à partir du deuxième trimestre 2021, elle a été de nouveau faible en ce début d'année 2022. Dès le mois de mars 2020, l'Europe a connu une profonde récession en raison des conséquences économiques de la pandémie de Covid-19. La croissance du PIB dans l'Union européenne était par exemple de - 11,3 % au deuxième trimestre 2020 (par rapport au premier trimestre 2020). En comparant à la période correspondante de l'année précédente, la croissance a ainsi été négative pendant un an dans l'Union et il a fallu attendre le deuxième trimestre 2021 pour qu'elle soit de retour sur le continent. Si la croissance est toujours positive en ce début 2022, elle reste particulièrement faible dans la plupart des Etats membres.

Parmi les 27 pays de l'Union européenne, c'est l'**Irlande** qui occupe de loin la première place des Etats affichant une forte croissance de leur PIB. Selon Eurostat, elle est de 10,8 % au premier trimestre de l'année 2022 (par rapport au dernier trimestre de 2021). C'est ensuite la **Roumanie** qui occupe la seconde place des Etats membres aux plus fortes croissances économiques avec 5,2 % sur la même période.

A l'inverse, la **Suède** enregistre le plus fort taux de récession avec - 0,8 %. Viennent ensuite la **France** (- 0,2 %) et le **Danemark** (- 0,1 %) qui figurent également parmi les pays membres de l'Union à la croissance négative, sous la moyenne européenne (0,7 %).

Hormis ces cas particuliers, il apparaît donc que la plupart des Etats membres affichent une croissance significativement faible en ce début d'année 2022, à l'image des **Pays-Bas** (0 %), de l'**Allemagne** (0,2 %), de l'**Espagne** (0,3 %), de la **Belgique** (0,5 %) ou encore de la **République tchèque** (0,9 %).

Alors que l'Union européenne se remettait peu à peu des conséquences économiques de la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine a surgi à la fin du mois de février 2022 et ralentit la croissance économique du continent. Selon la Commission européenne, le PIB de l'UE devrait rester positif pendant un moment, sous l'effet des réouvertures post-confinement et des mesures prises par les pouvoirs publics pour soutenir la croissance durant la pandémie. L'économie européenne pâtit malgré tout de l'augmentation des prix des matières premières et de l'énergie, de la désorganisation du commerce mondial et de l'inflation qui grimpe à des niveaux records.

Dès lors, dans les prévisions faites à l'hiver 2021 par la Commission européenne, la croissance du PIB réel pour 2022 était estimée à 4 %. Mais en raison de la guerre en Ukraine et des perspectives économiques revues à la baisse, les prévisions faites au printemps 2022 s'élèvent seulement à 2,7 % pour l'année en cours. De même, la croissance de la production a été ramenée de 2,1 % à 0,8 %.

### PIB en Europe

La somme des économies des Etats membres de l'UE a représenté un PIB de 14 476 milliards d'euros en 2021. Après avoir subi une récession de plus de 6 % en 2020 à cause de la crise liée au Covid-19, le retour de la croissance sur le continent a permis de revenir et même de dépasser le niveau de PIB de 2019 (qui était de 14 017 milliards d'euros).

L'économie allemande est de loin la plus importante de l'Union, avec un PIB de 3 571 milliards d'euros, suivie par celle de la France avec 2 501 milliards d'euros. Viennent ensuite l'Italie (1 775 milliards) et l'Espagne (1 205 milliards).

A l'inverse, les plus petites économies de l'Union européenne sont Malte (14,7 milliards), Chypre (23,4 milliards), l'Estonie (30,7 milliards) et la Lettonie (32,9 milliards).

### **Inflation en Europe**

En forte hausse, l'inflation annuelle dans l'Union européenne s'est établie à 8,1 % en avril 2022. Elle a atteint le même taux dans la seule zone euro en mai.

Entre décembre 2020 et décembre 2021, le taux d'inflation annuel dans l'Union européenne est passé de 0,3 % à 5,3 %, selon Eurostat. Cela correspond à la variation des prix entre le mois en cours et le même mois de l'année précédente. Phénomène identique dans la zone euro où le taux d'inflation est passé de -0,3 % en décembre 2020, à 5 % en décembre 2021.

Durant les premiers mois de l'année 2022, le taux d'inflation annuel a poursuivi son augmentation historique. Ainsi, en avril 2022, il s'établit à 8,1 % dans l'Union européenne. On retrouve une hausse tout aussi considérable pour la zone euro puisqu'en mai 2022 le taux d'inflation annuel est estimé à 8,1 % en moyenne dans les 19 pays disposant de la monnaie unique.

Des taux inédits depuis les débuts de l'euro il y a 20 ans qui sont portés par la hausse des prix de l'énergie (39,2 % d'inflation en mai 2022), de l'alimentation, de l'alcool et du tabac (7,5 % sur la même période), des biens industriels hors énergie (4,2 %) et des services (3,5 %).

Dans la zone euro, les pays avec les taux d'inflation les plus faibles sont Malte (5,6 %) et la France (5,8 %) en mai 2022. Ceux-ci restent tout de même élevés de façon significative. A l'inverse, concernant le taux d'inflation annuel, ce sont de loin l'Estonie (20,1 %), la Lituanie (18,5 %) et la Lettonie (16,4 %) qui sont les plus touchées par la hausse des prix, suivies par la Slovaquie (11,8 %) et la Grèce (10,7 %).

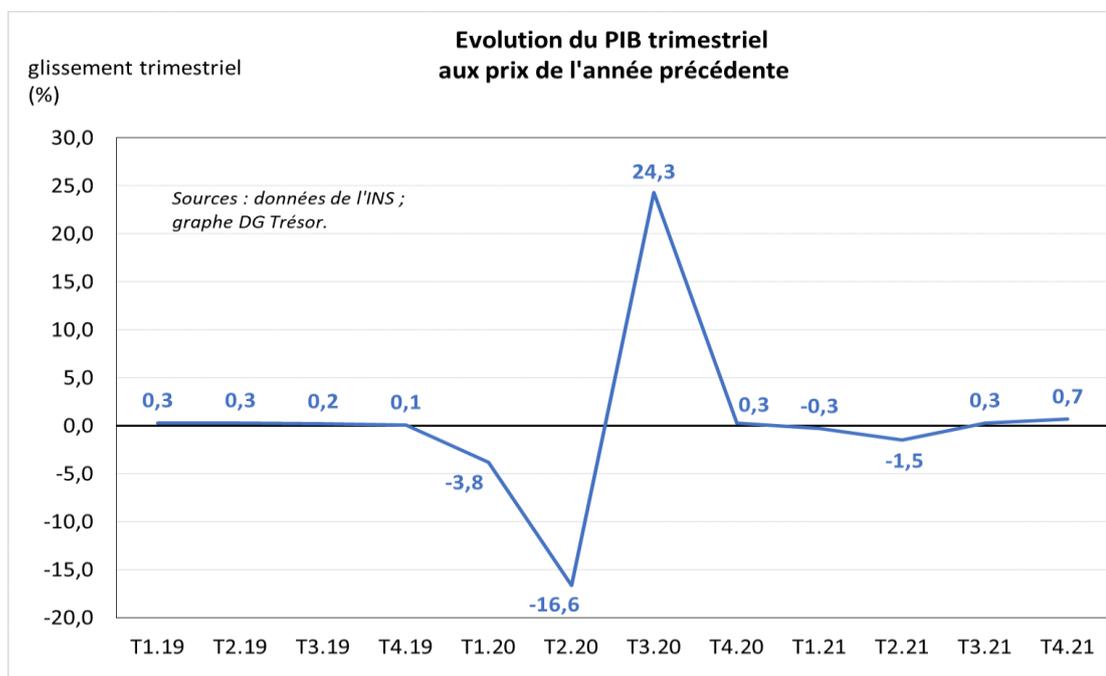
La moyenne européenne de l'inflation annuelle en avril 2022 étant égale à 8,1 %, ce sont l'Allemagne (7,8 %) et l'Espagne (8,3 %) qui s'en approchent le plus sur la même période.

## **2. La Conjoncture économique en Tunisie**

La Tunisie est entrée dans la crise sanitaire déjà très fragilisée, handicapée par de nombreux obstacles structurels, que l'instabilité politique depuis la révolution n'a pas permis de lever. **Le taux de croissance annuel moyen est passé de 4,3% pendant les années 2000 à 1,7% durant la décennie 2010**, le déficit courant d'une fourchette de 2 à 6% du PIB à une fourchette de 8-11%. Le recul de la productivité et de l'investissement, de 25,4 à 17,8% du PIB entre 2010 et 2019, a affaibli le potentiel de croissance et la compétitivité de la Tunisie, fragilisant ses équilibres extérieurs. L'économie reste très dépendante de la consommation des ménages (73% du PIB), peu diversifiée et exposée aux aléas cycliques des secteurs agricole (9% du PIB) ou touristiques (5% du PIB, mais jusqu'à 14% du PIB de manière indirecte). L'importance d'une administration pléthorique et d'opérateurs publics non performants constitue de puissants freins à l'investissement et au développement d'une industrie compétitive. La dégradation de la situation d'une centaine d'entreprises publiques représentant plus de 10% du PIB et 100 000 emplois s'avère particulièrement préoccupante.

Après une récession historique, le rythme de reprise actuel ne permettrait pas un retour au niveau d'activité d'avant crise avant 2024. Le taux de croissance du PIB tunisien **a atteint 3,1% en 2021** selon l'INS, après une chute de 8,7% en 2020. La reprise a été freinée en 2021 par la poursuite de restrictions imposées par la crise sanitaire. Les taux d'investissement et d'épargne bruts déjà jugés insuffisants, se sont effondrés respectivement à 10,8% du PIB et 4% du PIB en 2020. Depuis lors, l'instabilité politique et les besoins de financements élevés de la Tunisie obèrent les perspectives économiques : **les**

**dernières projections de croissance 2022 s'établissent à 2,6% selon la Banque Centrale de Tunisie.** Si le secteur industriel profite quelque peu de la reprise européenne, que la production de phosphate repart et que la production pétrolière bénéficie de l'exploitation de nouveaux sites, les services continuent de pâtir des conséquences de la crise sanitaire. Le secteur agricole, résilient en 2020, a lui aussi connu de mauvaises performances en 2021, avec une baisse de ses exportations tout au long de l'année. **La crise russo-ukrainienne obère encore un peu plus les perspectives de croissance** (perte de pouvoir d'achat, ralentissement de la demande européenne, tarissement du tourisme russe...).



Les pressions inflationnistes refont surface, tandis que la dégradation de la situation sociale et de l'emploi entretient les tensions. De 4,9% fin 2020, **l'inflation est remontée à 6,7% en janvier 2022**, alimentée à la fois par les tensions sur les prix mondiaux et l'évolution de prix administrés et touchant plus particulièrement les prix alimentaires. Les pressions inflationnistes sont également renforcées par la crise russo-ukrainienne via la hausse des cours internationaux de l'énergie et de produits agricoles largement importés. Les indicateurs sociaux se sont fortement dégradés pendant la crise et les obstacles à l'emploi se sont accrus, alimentant les frustrations : le taux de pauvreté est passé de 14 à 21% en un an et le **taux de chômage atteint 18,4% de la population active, le plus haut taux de chômage observé depuis 2011**, avec un taux de plus de 42% chez les jeunes. **Témoignant de la dégradation de la situation sociale, les manifestations pour les revendications salariales et l'emploi se sont multipliées** depuis 2020 en particulier dans le sud et l'intérieur de la Tunisie fortement touchées par la précarité.

L'actuelle résilience du secteur bancaire paraît rassurante, mais l'incertitude reste de mise sur l'ampleur du choc à venir et la capacité du secteur à y faire face. **Le secteur bancaire a pu amortir le choc de la crise grâce aux mesures d'assouplissement de la Banque centrale (BCT)** : abaissement des taux directeurs de 7,75 à 6,25% et report d'échéances de crédit en particulier, prolongé jusqu'en septembre 2021. Les derniers stress tests effectués par la BCT témoigneraient d'une bonne résilience des ratios de solvabilité en cas de choc. **La situation reste cependant incertaine.** L'inquiétude concerne l'exposition des banques au risque souverain et aux entreprises publiques, dont les difficultés de trésorerie s'accroissent et dont l'encours de crédits atteint 17% du PIB.

Si le déficit courant s'est récemment réduit, les inquiétudes persistent sur les capacités de la Tunisie à le financer. La résorption du déficit courant de 8,4 à 6,8% du PIB en 2020 était purement conjoncturelle, en lien avec la baisse des échanges commerciaux et donc la diminution du déficit commercial en période de crise économique. La poursuite de sa résorption en 2021 (5,4% du PIB sur 11 mois, contre 5,9% sur 11 mois en 2020) grâce à la hausse des transferts de la diaspora et dans une moindre mesure d'une légère reprise des recettes touristiques, masque une nouvelle dégradation du déficit des échanges de biens. **Le déficit courant devrait de nouveau se creuser cette année pour atteindre 7 à 7,5% du PIB**, aggravé par les conséquences de la crise sanitaire sur les échanges (perturbation sur l'appareil exportateur, pénuries et renchérissement des importations). **Les risques pour les équilibres externes restent élevés**. L'attractivité du pays continue de décliner et les entrées de capitaux ont considérablement diminué en raison de la baisse des prêts étrangers et des IDE. **Les réserves en devises, qui ont atteint un pic de 23 Md TND (8,2 Md USD) soit 162 jours d'importations fin 2020, sont depuis orientées à la baisse pour s'établir à 131 jours (8 Md USD) fin janvier 2022.**

**II– Activité et résultat de la société en  
2021**

## **2.1 Activité Commerciale :**

Durant l'année 2021 et à cause de la pandémie, tous les salons et rendez-vous commerciaux internationaux ont été annulés.

New Body Line a participé au salon Première Vision dans sa version virtuelle.

Nous avons exploité cette situation pour doubler d'efforts sur le marché local, en vendant des masques intelligents mais aussi pour contacter des marques et chaînes de magasins prestigieuses et leur proposer de collaborer avec eux avec les produits sports.

Nous avons réussi à bâtir des relations commerciales sur le marché local et concrétiser les ventes.

Nous avons aussi bien gardé le contact avec nos clients à l'export en utilisant les nouvelles technologies de communication digitale (Visio-conférences) et les envois des colis par DHL.

### **2.1.1 Evolution du nombre de clients par famille de produits :**

L'évolution du nombre de clients est donnée par le tableau suivant :

<b>Clients</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Lingerie Basique	11	13
Lingerie intelligente	8	8
Articles sport	3	3
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>24</b>

### **2.1.2 Evolution du nombre de clients par pays :**

En 2021, NBL a traité avec 24 clients répartis comme suit :

<b>Pays</b>	France	Tunisie	Allemagne	Pays-Bas	Suède	U.K.	Belgique	<b>Total</b>
<b>2020</b>	14	3	1	1	1	1	1	<b>22</b>
<b>2021</b>	14	7	1	-	1	1	-	<b>24</b>

## **2.2 Production :**

### **2.2.1 Produits finis :**

En 2021 NEW BODY LINE a produit 602 190 pcs contre 560 256 pcs en 2020 soit une augmentation de 7.48 %.

### A- Détail de la production par pays de destination

Pays	2020		2021		Variation 2020/2021
	Quantité	%	Quantité	%	
<b>France</b>	393 128	70.17%	415 524	69,00%	6%
<b>Allemagne</b>	100 236	17,89%	56 100	9,32%	-44%
<b>Tunisie</b>	62 072	11.08%	123 106	20,44%	98%
<b>SWEDEN</b>	1 850	0,33%	3 940	0,65%	113%
<b>UK</b>	570	0,10%	3 520	0,58%	518%
<b>Belgique</b>	500	0,09%	-	-	-
<b>Pays-Bas</b>	1 900	0,34%	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>560 256</b>	<b>100%</b>	<b>602 190</b>	<b>100%</b>	<b>7,48%</b>



### B- Détail de la production par famille de produits

Le détail de la production par famille de produits est donné par le tableau suivant :

Nombre de pièces vendues					Variation 2020/2021
Famille de produit	2020		2021		
<b>Lingerie Basique</b>	249 558	45%	332 597	55%	<b>33,27%</b>
<b>Lingerie intelligente</b>	310 698	55%	269 593	45%	<b>-13,23%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>560 256</b>	<b>100%</b>	<b>602 190</b>	<b>100%</b>	<b>7,48%</b>

#### 2.2.2 Sous-traitance :

En 2021, la société a réalisé des travaux de sous-traitance en confection et en teinture, pour un nombre total de pièces s'élevant à 56 513pcs contre 44 989pcs en 2020.

2020	2021	Variation
44 989	56 513	<b>26%</b>

## 2.3 Produits d'exploitation :

### 2.3.1 Détail du chiffre d'affaires par marché :

La répartition du chiffre d'affaires entre Export et marché local se présente comme suit :

LIBELLE	2020		2021		Variation 2020/2021
	Montant	%	Montant	%	
Chiffre d'affaire - Export	4 580 709	93%	5 629 902	83%	23%
Chiffre d'affaire - Marché Local	330 424	7%	1 191 895	17%	261%
<b>Total des Revenus</b>	<b>4 911 133</b>	<b>100%</b>	<b>6 821 797</b>	<b>100%</b>	<b>39%</b>

La part du chiffre d'affaires local par rapport au chiffre d'affaires total est de 17% avec une progression de 261 % par rapport à 2020.

### 2.3.2 Détail du chiffre d'affaires par famille de produits :

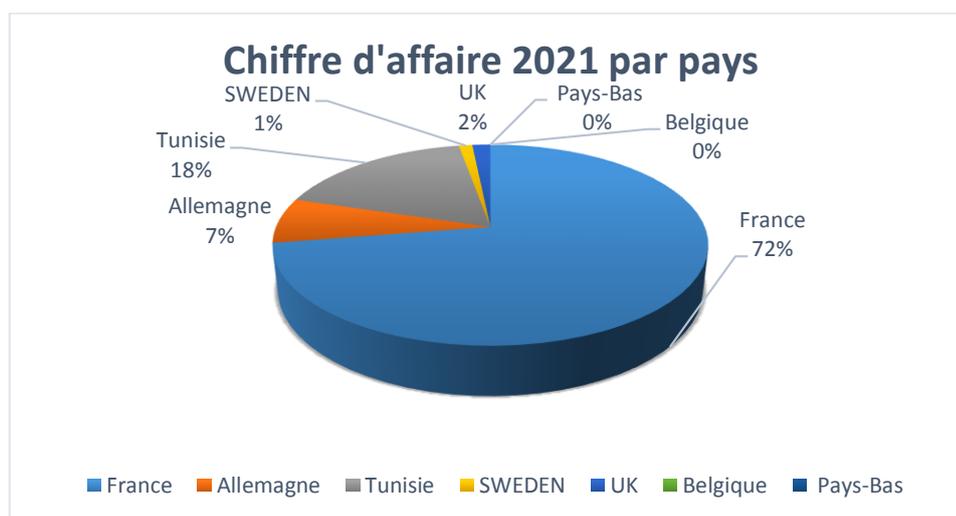
Le détail du chiffre d'affaires par famille de produits est donné par le tableau suivant :

Chiffre d'affaire par famille de produits					
Famille de produit	2020		2021		Variation 2020/2021
	Montant	%	Montant	%	
Lingerie basique	2 418 324	49,24%	4 005 573	58,72%	66%
Lingerie intelligente	2 492 810	50,76%	2 816 224	41,28%	13%
<b>TOTAL</b>	<b>4 911 133</b>	<b>100%</b>	<b>6 821 797</b>	<b>100%</b>	<b>39%</b>

### 2.3.3 Détail de Chiffre d'affaires par pays :

Le détail du chiffre d'affaires par pays est donné par le tableau suivant :

Pays	Chiffre d'affaire par pays				Variation 2020/2021
	2020		2021		
France	3 711 596	75,58%	4 941 369	72,44%	33%
Allemagne	793 761	16,16%	499 063	7,32%	-37%
Tunisie	330 424	6,73%	1 191 895	17,47%	261%
SWEDEN	36 744	0,75%	80 695	1,18%	120%
UK	17 720	0,36%	108 774	1,59%	514%
Belgique	10 111	0,21%	-	-	-
Pays-Bas	10 778	0,22%	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4 911 133</b>	<b>96,87%</b>	<b>6 821 797</b>	<b>100,00%</b>	<b>39%</b>



Les produits d'exploitation ont enregistré en 2021 une augmentation de 38 % par rapport à l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Produits d'exploitation	2020	2021	Variation 2020/2021
Revenus	4 911 133	6 821 797	39%
Autres produits d'exploitation	36 270	22 089	-39%
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>4 947 403</b>	<b>6 843 886</b>	<b>38%</b>

#### **2.4 Charges d'exploitation :**

Les charges d'exploitation ont augmenté de 7 % en 2021 par rapport à 2020, selon le détail suivant :

Libellé	2020	2021	Variation 2021/2020
Variations stocks produits finis & encours	100 719	-292 220	390%
Achats d'approvisionnements consommés	1 922 738	2 314 757	20%
Charges de personnel	1 591 792	1 732 836	9%
Dotations aux amortissements et aux provisions	287 664	290 173	1%
Autres charges d'exploitation	538 454	684 752	27%
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>4 441 367</b>	<b>4 730 298</b>	<b>7%</b>

Ainsi le ratio « charges d'exploitation/chiffre d'affaires » a enregistré une diminution de 23.32% en passant de 90,43% à 69.34% comme l'indique le tableau ci-dessous :

Libellé	2020	2021	Variation 2021/2020
Charges d'exploitation	4 441 367	4 730 298	7%
Chiffre d'affaires	4 911 133	6 821 797	39%
<b>Charges d'exploitation/ Chiffre d'affaires</b>	<b>90,43%</b>	<b>69,34%</b>	<b>-23,32%</b>

## 2.4.1 Achats d'approvisionnement consommés

Les achats consommés ont connu en 2021 une augmentation de 20%. Le détail de ces charges est donné par le tableau suivant :

Libellé	2020	2021	Variation 2020/2021
Achat stocké Matières Premières atelier tricotage	845 414	1 769 463	109%
Achat stocké Matières Premières atelier confection	217 616	248 563	14%
Achat stocké Matières Premières atelier finissage	220 903	326 844	48%
Achat stocké Matières Premières atelier teinture	92 551	135 151	46%
Autres approvisionnements	68 327	69 754	2%
Variations de stocks de marchandises	257 950	-490 088	-290%
Electricité & GAZ & EAU	219 977	255 070	16%
<b>Total des Achats d'approvisionnements consommés</b>	<b>1 922 738</b>	<b>2 314 757</b>	<b>20%</b>

## 2.4.2 Charges du personnel

Les charges du personnel ont connu en 2021 une augmentation de 9% par rapport à 2020.

Libellé	2020	2021	Variation 2020/2021
Salaires	438 817	462 439	5%
Appointements	713 077	797 670	12%
Rémunération PDG	101 139	101 139	-
Congés payés	77 266	85 087	10%
CNSS	214 432	233 569	9%
Autres ch.personnels & autres ch. sociales	47 061	52 931	18%
<b>Total des Charges du personnel</b>	<b>1 591 792</b>	<b>1 732 836</b>	<b>9%</b>

La progression du chiffre d'affaires de 39% et l'augmentation des charges du personnel de 9% a engendré une diminution du ratio « charges du personnel / chiffre d'affaires » qui est passé de 32 % en 2020 à 25% en 2021.

Libellé	2020	2021	Variation 2019/2020
Charges de personnel	1 591 792	1 732 836	9%
Chiffre d'affaires	4 911 133	6 821 797	39%
<b>Charges du personnel/ Chiffre d'affaires</b>	<b>32%</b>	<b>25%</b>	<b>-22%</b>

Le total effectif de la société New Body Line en 2021 s'élève à 155 personnes contre 150 en 2020. La répartition de cet effectif par service et direction est la suivante :

Affectation	Effectif				Variation 2021/2020
	2020		2021		
ATELIER TRICOTAGE	20	13%	21	14%	5%
ATELIER CONFECTION	69	46%	72	46%	4%
ATELIER TEINTURE	5	3%	5	3%	0%
ATELIER CONTROLE & CONDITIONNEMENT	20	13%	20	13%	0%
L'ADMINISTRATIF	36	24%	37	24%	3%
<b>TOTAL</b>	<b>150</b>	<b>100%</b>	<b>155</b>	<b>100%</b>	<b>3%</b>

### **2.4.3 Autres charges d'exploitation**

Le total des autres charges d'exploitation s'élève à 684 752 DT en 2021 contre 538 454 DT en 2020, soit une augmentation de 27%.

Autres Charges d'exploitation	2020	2021	Variation 2020/2021
Services extérieurs	138 583	182 779	32%
Rémunérations Intermédiaires & Honoraires	112 863	157 278	39%
Jeton de présence	12 500	23 750	90%
Transport sur achat	2 942	6 394	117%
Transport sur ventes	12 424	15 712	26%
Missions et réception	27 250	9 761	-64%
Assistance Commerciale	194 537	216 482	11%
Frais postaux & télécommunications	18 439	20 394	11%
Banque -commissions et autres services	9 242	12 013	30%
Autres Impôts, taxes et versement assimilés	9 674	40 189	315%
<b>Total des Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>538 454</b>	<b>684 752</b>	<b>27%</b>

### **2.5 Investissements & financements :**

Durant l'année 2021, la société NEW BODY LINE a réalisé des investissements de l'ordre de 128 822 DT. Ces investissements ont été financés par les fonds propres de la société.

Désignation	Montant / DTN
Matériel Industriel	67 766
Matériel Informatique	1 056
Logiciel E.R.P.	60 000
<b>Total</b>	<b>128 822</b>

## 2.6 Evolution de la société et de ses performances durant les Sept dernières années

Désignation	2016	2017	2018	2019	2020	2021	% 20/21
Revenus	5 840 220	6 133 586	6 773 987	5 848 302	4 947 403	6 843 886	<b>38%</b>
Variation de stock PF	-140 131	-51 388	94 732	8 640	-100 719	292 220	<b>-390%</b>
Cout des achats	-2 048 230	-2 200 397	-2 293 427	-1 691 425	-1 922 738	-2 314 757	<b>20%</b>
<b>Marge Brut</b>	<b>3 651 859</b>	<b>3 881 801</b>	<b>4 575 292</b>	<b>4 165 517</b>	<b>2 923 946</b>	<b>4 821 349</b>	<b>65%</b>
<b>Taux de marge Brut</b>	<b>63%</b>	<b>63%</b>	<b>68%</b>	<b>71%</b>	<b>59%</b>	<b>70%</b>	<b>19%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>							
Charges de Personnel	-1 741 771	-1 674 308	-1 551 997	-1 568 712	-1 591 792	-1 732 836	<b>9%</b>
Dotation aux amorts et aux provi	-414 310	-423 296	-346 768	-152 225	-287 664	-290 173	<b>1%</b>
Autres Charges d'exploitation	-433 886	-537 066	-760 119	-696 204	-538 454	-684 751	<b>27%</b>
Transfert de Charge							
<b>EBIT</b>	<b>1 061 893</b>	<b>1 247 131</b>	<b>1 916 408</b>	<b>1 748 375</b>	<b>506 036</b>	<b>2 113 588</b>	<b>318%</b>
<b>Marge Opérationnelle ( % )</b>	<b>18%</b>	<b>20%</b>	<b>28%</b>	<b>30%</b>	<b>10%</b>	<b>31%</b>	<b>202%</b>
Réintégration dotation amort&Prov	414 310	423 296	346 768	152 225	287 664	290 173	<b>1%</b>
<b>EBITDA</b>	<b>1 476 203</b>	<b>1 670 427</b>	<b>2 263 176</b>	<b>1 900 600</b>	<b>793 701</b>	<b>2 403 761</b>	<b>203%</b>
<b>Marge EBITDA ( % )</b>	<b>25%</b>	<b>27%</b>	<b>33%</b>	<b>32%</b>	<b>16%</b>	<b>35%</b>	<b>119%</b>
Charges Financières Nettes	231 518	505 606	654 004	-520 690	243 668	-53 949	<b>-122%</b>
Produits des Placements	397 050	449 104	557 539	455 880	525 901	556 769	<b>6%</b>
Autres Gains Ordinaires	0	1 338	12 956	1 066	7 043	6 635	<b>-6%</b>
Autres Pertes Ordinaires	-20 283	-7 036	-224	-320	-5	-3 444	<b>66877%</b>
<b>EBT</b>	<b>1 670 178</b>	<b>2 196 143</b>	<b>3 140 683</b>	<b>1 684 310</b>	<b>1 282 643</b>	<b>2 619 600</b>	<b>104%</b>
Impôts Sur les Bénéfices	-145 987	-195 744	-398 754	-346 578	-66 473	-451 752	<b>580%</b>
IS CONJONTUREL	-105 976	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat Net</b>	<b>1 418 214</b>	<b>2 000 400</b>	<b>2 741 929</b>	<b>1 337 733</b>	<b>1 216 170</b>	<b>2 167 848</b>	<b>78%</b>
<b>Taux de marge Nette</b>	<b>24%</b>	<b>33%</b>	<b>40%</b>	<b>23%</b>	<b>25%</b>	<b>32%</b>	<b>29%</b>

### **III- PARTICIPATIONS**

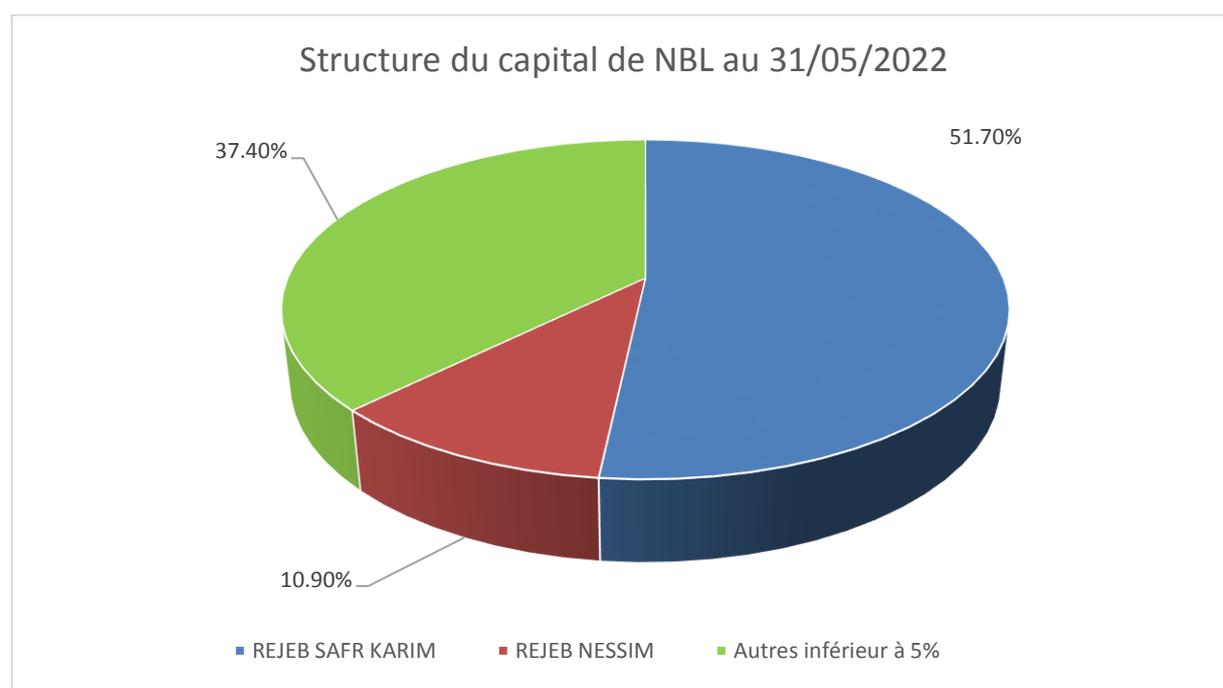
Au 31.12.2021, la société New Body Line ne détient aucune participation

## **IV- ACTIONNARIAT**

## 4.1 Renseignement relatif à la répartition du capital et des droits de vote

La répartition du capital au 31/05/2022 se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	%
REJEB SAFR KARIM	2 196 615	51.70%
REJEB NESSIM	465 175	10.90%
Autres inférieur à 5%	1 588 610	37.40%
<b>TOTAL</b>	<b>4 250 400</b>	<b>100%</b>



## 4.2 Information sur les conditions d'accès à l'Assemblée Générale

Conformément aux dispositions de l'article 28 des statuts de NBL relatif aux Assemblées Générales :

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires, **quel que soit le nombre de leurs actions**.

Les délibérations de l'assemblée, régulièrement prises obligent tous les actionnaires, mêmes les absents ou incapables.

### **4.3 Information sur les opérations de régulation de cours de l'action NBL**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 septembre 2021 a autorisé le Conseil d'Administration, conformément à l'article 19 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et au règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à procéder à l'achat de ses propres actions dans la limite autorisée par la loi.

L'Assemblée a donné tout le pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les règles et modalités d'intervention afin de concrétiser ce programme, conformément à la législation en vigueur. Ce programme de rachat sera réalisé en vue de réguler le cours de l'action en bourse.

Etant précisé que le programme de rachat a pour objet :

- a- La régulation du cours de l'action par des opérations d'achat et de vente des actions de la Société New Body Line « NBL » en fonction de la situation du marché;
- b- De réduire les fluctuations excessives de son cours.

Le Conseil d'Administration tenue le 06 octobre 2021, a fixé les conditions d'intervention pour la régulation du cours de l'action de NBL comme suit:

- **Fourchette de Prix**

[Seuil bas : 4,500 DT ; Seuil haut : 5,500 DT]

- **% du capital**

La part maximale que la Société New Body Line « NBL » pourra acquérir est de 2,165% de son capital, soit un nombre de 92 000 actions.

- **Montant maximal des fonds destinés à la réalisation du programme**

La Société New Body Line « NBL » consacra à la mise en œuvre du contrat de régulation, une somme de 410 000 DT, soit 400 000 DT de l'ancien contrat et 10 000 DT à prélever sur la trésorerie de la société, pour la régulation du cours de l'action.

- **Durée et le calendrier du programme de rachat**

Ce rachat d'actions sera utilisé pendant la période allant du 1<sup>er</sup> aout 2021, jusqu'à la date de tenue de l'AGO qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2021

C'est ainsi que du 01/08/2021 jusqu'au 13/06/2022, et suivant les termes de ce contrat de régulation suivant lequel la Tuniso-Seoudienne d'Investissement « TSI » a été chargée de la réalisation des opérations d'achat et de vente des actions objet de ce programme, le nombre d'actions NBL vendues au total s'élève à 55 200 actions, correspondant à un montant de 354 794.384 TND.

**V- ORGANES D'ADMINISTRATION  
ET DE DIRECTION**

## **5.1 Conseil d'administration**

L'administration de la Société NBL est confiée à un Conseil d'Administration. Le mandat des Administrateurs est d'une durée statutaire de trois ans renouvelable. Le Conseil d'Administration de la Société New Body Line est composé des sept (7) membres suivants (**AGO du 26/05/2021**):

- 1- Mme Hanène REJEB : Président du Conseil
- 2- M. Karim REJEB SFAR : Administrateur
- 3- M. Nessim REJEB : Administrateur
- 4- M. Hédi REJEB SFAR : Administrateur
- 5- M. Walid BEN RHOUMA : Administrateur représentant des actionnaires minoritaires
- 6- Mme. Safia Brahim : Administrateur independant
- 7- M. Souheil Ben Hamouda : Administrateur independant

## **5.2 Règles applicables à la nomination et au remplacement des administrateurs**

Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts de NBL relatif à la composition du Conseil d'Administration :

- **Designation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires :**

La designation d'un administrateur representant les actionnaires minoritaires se fait par un appel à la candidature en application de l'article 38 du reglement general de la bourse de tunisie. Pour tout actionnaire detenant individuellement au plus 0.5% du capital et pour les institutionnels detenant individuellement 5% du capital. Cette designation aura lieu par voie d'election lors de la tenue de son Assemblée generale ordinaire au cours de laquelle les actionnaires majoritaires s'abstiendront de voter.

- **Designation de deux administrateurs independants :**

La designation des administrateurs independants se fait par un appel à la candidature en application de l'article 38 du reglement generale de la bourse de tunisie.

- **Presidence du conseil d'administration :**

***Le Président du Conseil d'Administration ne peut pas assurer la fonction de Directeur General telles que prévues par l'article 218 bis du règlement général de la bourse.***

## **5.3 Principales délégations encours de validité**

Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, le Conseil d'Administration a le pouvoir de nommer un Direction Générale de la Société. Ce dernier peut proposer au Conseil de nommer pour l'assister, un Directeur Général Adjoint choisi parmi les membres du Conseil ou en dehors de celui-ci, et dont les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions seront déterminés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration transmet à son Directeur General et au Directeur Général Adjoint qu'il aurait adjoint à ce dernier, les pouvoirs nécessaires pour assurer l'exploitation normale et courante de la société.

Actuellement, la société est dirigée par :

1. M. Karim REJEB SFAR en qualité de Directeur Général, en vertu de la nomination qui lui a été faite par décision du Conseil d'Administration en date du 26 mai 2021
2. *Et M. Nessim REJEB en qualité de Directeur Général Adjoint, en vertu de la nomination qui lui a été faite par décision du Conseil d'Administration en date du 26 mai 2021.*

## **5.4 Rôle de chaque organe d'administration et de direction**

Le Conseil a les pouvoirs les plus étendus, sans limitations et sans réserves pour agir au nom de la société et faire toutes les opérations relatives à son objet.

Les principales missions du Conseil d'Administration consistent à :

- Déterminer la stratégie et les orientations de l'activité de la société
- Veiller à la mise en œuvre des choix stratégiques de la société
- Arrêter les comptes et les états financiers annuels et intermédiaires (semestriels) de la société
- Contrôler la gestion de la société et veiller à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

Sous réserve des pouvoirs que les statuts attribuent expressément aux assemblées d'actionnaires, ainsi que des pouvoirs qu'ils réservent de façon spéciale au conseil d'administration, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, et ce, dans la limite de l'objet social. Dans la limite des pouvoirs qui lui sont délégués, le Directeur Général représente la société vis-à-vis des tiers.

Le Directeur Général Adjoint exerce ses fonctions aussi longtemps qu'elles ne lui ont pas été retirées par le Conseil qui peut le révoquer à tout moment.

## **5.5 Fonctions, participations, et activités dans d'autres sociétés**

Néant

## **5.6 Comités spéciaux et rôle de chaque comité**

Par décision du Conseil d'Administration en date du 30 septembre 2013, la société NEW BODY LINE s'est dotée d'un comité permanent d'audit interne conformément à l'article 256 bis du Code des Sociétés Commerciales.

Ce comité a pour principal rôle de :

- Examiner les états financiers intermédiaires et annuels afin d'éclairer le Conseil d'Administration sur leur contenu et de veiller à la fiabilité et à la qualité des informations qui seront fournies aux actionnaires, et s'assurer que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci.
- Veiller à ce que la direction générale de la société mette en place un système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficience, l'efficacité, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.
- Procéder, avec la direction générale de la société, à un examen régulier des principaux risques financiers et le cas échéant, donner un avis sur les opérations financières significatives de la société.

- Veiller à l'amélioration continue de la qualité des procédures permettant le respect des réglementations en vigueur.
- Examiner le programme et les résultats des travaux de l'audit interne, et apprécier l'efficacité et la qualité de ses procédures.
- Plus généralement, le comité d'audit peut se saisir ou être saisi de tout sujet de nature financière, comptable, informatique, juridique ou fiscale susceptible d'affecter significativement la situation financière et les résultats de la société.  
Sur l'ensemble des points abordés par le comité d'audit, le comité pourra réaliser, s'il le juge utile, une étude détaillée selon les modalités qu'il définira.

Le président du comité présente en séance du Conseil d'Administration la synthèse des travaux du comité d'audit et les recommandations qu'il formule.

Les membres nommés de ce comité assureront, toutes contributions, travaux, études demandées par le Conseil d'Administration, et donneront au Conseil des propositions relatives au développement de la société et à sa bonne gouvernance.

En 2021, le Comité d'audit s'est réuni et a examiné, notamment :

- L'évolution de l'activité de la société, l'avancement dans la mise en place des procédures de contrôle interne,
- L'application des décisions du Conseil d'Administration,
- La validation des plans d'audit,

## **VI- COURS BOURSIER**

## 6.1 Evolution du cours et des transactions



## 6.2 Statistiques des transactions sur l'action NBL

Intitulés	2017	2018	2019	2020	2021
Capital social (mille DT)	4 250 400	4 250 400	4 250 400	4 250 400	4 250 400
Nominal (DT)	1	1	1	1	1
Nombre d'actions	4 250 400	4 250 400	4 250 400	4 250 400	4 250 400
Capitaux traités (mille DT)	3 590	2 902	2 151	925	3 803
Titres traités	665 835	572 489	405 129	210 491	780 000
Cours plus haut (DT)	7,100	5,700	6,120	5,010	5,960
Cours plus bas (DT)	4,040	4,330	4,600	3,740	4,200
Clôture au 31/12 (DT)	4,990	5,420	4,990	4,380	5,480
Cap. Boursière au 31/12 (MD)	21,209	23,037	21,209	18,617	23,292
Dividendes par action (DT)	0,400	0,600	0,250	0,360	0,500(1)
Date de distribution	16/07/2018	14/08/2019	24/09/2020	23/08/2021	

(1) proposé à l'AGO de juin 2022

**VII- AFFECTATION DES  
RESULTATS**

## 7.1 Dispositions statutaires

Conformément aux dispositions de l'article 33 des statuts de NBL relatif à l'affectation et répartition des bénéfices :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- ✚ Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- ✚ La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- ✚ Une fraction de 5% des bénéfices nets jusqu'à concurrence du dixième du capital social constituant une réserve statutaire.

L'Assemblée Générale ordinaire est souveraine pour répartir ce bénéfice distribuable à titre de dividende ou décider de le reporter à nouveau.

La mise en paiement des dividendes décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale.

Le projet de répartition des bénéfices de l'exercice 2021, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 27.04.2022, est le suivant :

<b>Libellé</b>	<b>Montant / DT</b>
Résultat de l'exercice	2 167 848,405
Résultat reportés	1 236 219,753
Dividendes actions propres NBL (87 700 Titres NBL)	31 572,000
Réserves facultatives 2020	0,000
<b>Total bénéfice à répartir</b>	<b>3 435 640,158</b>
<b>Affectation pour :</b>	
Réserve Légale	0,000
Réserves facultatives	0,000
<b>Reliquat sur le bénéfice 2021 à répartir</b>	<b>3 435 640,158</b>
<b>Dividendes à distribuer à partir des fonds propres (prime d'émission constituée en 2013)</b>	
<b>Nouveau report à nouveau</b>	<b>3 435 640,158</b>

**VIII- CONTROLE DES COMPTES  
ET ELEMENTS SUR LE  
CONTROLE INTERNE**

## 8.1 Contrôle des comptes

Suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2021, il a été décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes :

<i>Commissaire aux comptes</i>	<i>Adresse</i>	<i>Mandat</i>
<b>Le cabinet « UNIVERS AUDIT » Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie</b>	<b>Rue du Lac Léman résidence du Lac 20011053 Les Berges du Lac, Tunis Tél : 71 964 692 / Fax : 71 964 741</b>	2021 -2022- 2023

## 8.2- Eléments sur le contrôle interne

Le contrôle interne est l'ensemble des mesures mises en œuvre par la Direction Générale, le management et le personnel pour s'assurer d'une assurance raisonnable quant à l'accomplissement des objectifs suivants :

- Utilisation économique et efficace des ressources disponibles ;
- Maîtrise des risques ;
- Intégrité, fiabilité et exhaustivité des informations de gestion ;
- Respect des lois et des règlements, des politiques générales, des programmes, des plans et des procédures internes ;
- Prévention de la fraude.

Afin d'y parvenir la société NBL s'est dotée des services et organisation suivante :

- **Service Audit interne :**

Le service audit interne a pour principal rôle d'apprécier la qualité de l'ensemble du système de contrôle interne. A cet effet, l'audit interne apporte au management des examens, des analyses, des recommandations, des avis et des informations.

La société « NBL » s'est récemment dotée d'un service d'auditeur interne dans le but de permettre au management de la société de disposer d'une fonction indépendante d'examen et d'évaluation du bon fonctionnement, de l'efficacité et de l'efficience du système de contrôle interne. L'auditeur interne assiste ainsi la hiérarchie dans l'exercice effectif de ses responsabilités.

- **Manuel des Procédures :**

La société « NBL » a procédé à la nomination d'un cabinet externe pour l'établissement d'un manuel des procédures. Ce travail est en cours de finalisation.

- **Comité permanent d'audit :**

Le système de contrôle interne de la société est périodiquement revu par le comité permanent d'Audit.

**IX GESTION DES RESSOURCES  
HUMAINES**

## **9.1 Système de rémunération**

Les rapports entre la société NEW BODY LINE et son personnel sont régis par le Code du travail et la convention collective sectorielle du textile signée le 26/07/1974, approuvée par l'arrêté du ministre des affaires sociales du 29/08/1974 et modifiée par les textes subséquents.

Par ailleurs, aucun avantage en nature n'est accordé au personnel par la société NEW BODY LINE.

Le personnel de la société NEW BODY LINE bénéficie chaque fin d'année d'une prime de rendement conformément à la convention sectorielle du textile. Cette prime est fixée à un salaire d'un mois selon une note professionnelle fixée comme suit :

- Note inférieure ou égale à 10 = 1/3 du montant de la prime
- Note de 11/20 à 14/20 = 1/2 du montant de la prime
- Note de 15/20 à 17/20 = 3/4 du montant de la prime
- Note de 18/20 à 20/20 = la totalité de la prime

Il est aussi prévu des primes et indemnités mensuelles qui se présentent comme suit :

- prime de transport : fixée à 56.602 TND par mois pour les agents d'exécution et de maîtrise, et 63.034 TND pour les cadres,
- prime d'assiduité : fixée mensuellement à 11.577 DT,
- prime de présence : payée à raison de 6,534 DT par mois,
- prime de panier : 0,250 DT/jour qui n'est octroyée qu'à celui qui a travaillé pendant au moins 7 heures continues.

## **9.2 Formation du personnel**

### **Formation Externe réalisée par des experts tunisiens :**

La société NEW BODY LINE fait appel à des techniciens de renommée nationale dans divers domaines, tels que :

- Principes et Exigences ISO 9001 : principes.
- Approche processus
- Management des risques
- Indicateurs de performance et tableau de bord
- Audit interne ISO 19011
- Mettre en place un système de management en se référant aux exigences et aux certifications clients
- Maîtrise des exigences clients liées à la conformité du produit – traitement des Non-conformités
- Exigences normatives en management Environnemental et santé sécurité au travail
- Technicien en PNL

### **Formations Internes**

Le savoir-faire acquis par les chefs d'ateliers par le biais des formations externes, est par la suite transmis par ceux-ci à leurs collaborateurs avec des actions de formations en interne, planifiées tout au long de l'année.

**X Etats financiers de l'exercice clos au  
31 décembre 2021**

- ⊕ **Bilan**
- ⊕ **Etat de résultat**
- ⊕ **Etat de flux de trésorerie**
- ⊕ **Notes aux états financiers**
- ⊕ **Soldes Intermédiaires de Gestion**

**BILAN**  
**Exercice clos au 31/12/2021**  
*(exprimé en dinars tunisiens)*

**ACTIFS**

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
Immobilisations Incorporelles	AC1	245 831	185 831
Amortissements	AC2	-185 832	-183 831
Immobilisations Corporelles	AC3	4 889 213	4 820 390
Amortissements	AC4	-3 851 825	-3 569 304
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>1 097 387</b>	<b>1 253 086</b>
<b>AUTRES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b><u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u></b>		<b><u>1 097 387</u></b>	<b><u>1 253 086</u></b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>			
Stocks	AC5	2 214 085	1 431 778
provision	AC6	-8 371	-8 371
Clients et comptes rattachés	AC7	900 266	1 071 594
Provisions	AC8	0	0
Autres actifs courants	AC9	494 933	601 491
Provisions	AC10	-15 949	-15 949
Placements et autres actifs financiers	AC11	7 000 206	4 670 322
Provisions	AC12	0	0
Liquidités et équivalent de liquidités	AC13	2 339 365	3 619 718
<b><u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u></b>		<b><u>12 924 535</u></b>	<b><u>11 370 583</u></b>
<b><u>TOTAL DES ACTIFS</u></b>		<b><u>14 021 922</u></b>	<b><u>12 623 669</u></b>

**BILAN**  
*Exercice clos au 31/12/2021*  
*(exprimé en dinars tunisiens)*

**CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital social	<u>CP01</u>	4 250 400	4 250 400
Autres capitaux propres	<u>CP02</u>	63 401	85 490
Réserves	<u>CP03</u>	2 170 162	2 170 162
Prime d'émission	<u>CP04</u>	3 190 456	4 720 600
Avoir des Actionnaires	<u>CP05</u>	-458 917	-431 127
Autres compléments d'apport	<u>CP06</u>	36 770	36 652
Résultat reporté	<u>CP07</u>	1 267 792	20 050
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u></b>		<b><u>10 520 064</u></b>	<b><u>10 852 227</u></b>
Résultat de l'exercice	<u>CP08</u>	2 167 848	1 216 170
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u></b>		<b><u>12 687 912</u></b>	<b><u>12 068 397</u></b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts		0	0
Provision		0	0
<b><u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u></b>		<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P01	224 390	209 354
Autres passifs courants	P02	1 109 620	345 918
<b><u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u></b>		<b><u>1 334 010</u></b>	<b><u>555 272</u></b>
<b><u>TOTAL DES PASSIFS</u></b>		<b><u>1 334 010</u></b>	<b><u>555 272</u></b>
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u></b>		<b><u>14 021 922</u></b>	<b><u>12 623 669</u></b>

**ETAT DE RÉSULTAT**  
*Exercice clos au 31/12/2021*  
*(exprimé en dinars tunisiens)*

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	R01	6 821 797	4 911 133
Autres produits d'exploitation	R02	22 089	36 270
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>6 843 886</b>	<b>4 947 403</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variations stocks produits finis & encours		-292 220	100 719
Achats d'approvisionnements consommés	R03	2 314 757	1 922 738
Charges de personnel	R04	1 732 836	1 591 792
Dotations aux amortissements et aux provisions	R05	290 173	287 664
Autres charges d'exploitation	R06	684 751	538 454
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>4 730 297</b>	<b>4 441 367</b>
<b><u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u></b>		<b><u>2 113 589</u></b>	<b><u>506 036</u></b>
Charges financières nettes	R07	-53 949	243 668
Autres pertes ordinaires		-3 444	-5
Produit de placement	R08	556 769	525 901
Autres gains ordinaires		6 635	7 043
<b><u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u></b>		<b><u>2 619 600</u></b>	<b><u>1 282 643</u></b>
Impôt sur les bénéfices	R09	-451 752	-66 473
<b><u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</u></b>		<b><u>2 167 848</u></b>	<b><u>1 216 170</u></b>
Eléments extraordinaires		0	0
<b><u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u></b>		<b><u>2 167 848</u></b>	<b><u>1 216 170</u></b>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
<b><u>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</u></b>		<b><u>2 167 848</u></b>	<b><u>1 216 170</u></b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE***Exercice clos au 31/12/2021**(exprimé en dinars tunisiens)*

	31/12/2021	31/12/2020
<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 167 848</b>	<b>1 216 170</b>
<b>Ajustements</b>	<b>545 054</b>	<b>158 700</b>
Amortissements & provisions	288 039	287 664
Variation des stocks	-782 307	358 669
Variation des clients et autres créances	277 887	-337 713
Variation des fournisseurs et autres dettes	778 737	-120 965
Quote part subvention d'investissement	-22 089	-31 418
Dividendes non réglés	-679	2 463
Perte sur cession Imob	5 466	0
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>	<b>2 712 902</b>	<b>1 374 870</b>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.	-177 267	-17 038
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.	39 460	0
Décassements provenant de la cession d'immobilisations financières	-2 329 883	-2 747 127
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>	<b>- 2 467 690</b>	<b>-2 764 165</b>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Dividendes et autres distributions	- 1497 893	-1 045 011
Décassement lié au rachat des actions	- 27 672	- 3 114
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-1 525 565</b>	<b>-1 048 125</b>
<b>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>-1 280 353</b>	<b>-2 437 420</b>
<b>TRESORERIE DEBUT EXERCICE</b>	<b>3 619 718</b>	<b>6 057 138</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 339 365</b>	<b>3 619 718</b>

## ACTIFS

### **AC01 & AC02 & AC03 & AC04 : Immobilisations Incorporelles & corporelles :**

Libellé	Valeurs Brutes au 31/12/2020	Acquisition	Cession	Reclassement	Valeurs Brutes au 31/12/2021	Amorti. antérieurs	Cession	Dotations de l'exercice	Amorti. cumulées	VCN au 31/12/2021
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>										
* Logiciel	40 236	60 000	0	0	100 236	38 236	0	2 001	40 237	59 999
* Site Web	5 000	0	0	0	5 000	5 000	0	0	5 000	0
* Concessions de marques, brevets et licences	140 595	0	0	0	140 595	140 595	0	0	140 595	0
<b><u>Sous-totaux 1</u></b>	<b>185 831</b>	<b>60 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>245 831</b>	<b>183 831</b>	<b>0</b>	<b>2 001</b>	<b>185 832</b>	<b>59 999</b>
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>										
* AAI construction	374 490	0	0	51 458	425 948	212 266	0	42 032	254 298	171 650
* Matériel industriel principal	3 054 711	1 200	-48 443	419 198	3 426 666	2 468 348	-5 650	198 728	2 661 426	765 241
* Matériel industriel auxiliaire	453 144	0	0	0	453 144	353 369	0	24 784	378 153	74 991
* Matériel laboratoire	40 957	1	0	0	40 958	26 730	0	4 096	30 826	10 132
* Outillages industriels	3 538	1	0	0	3 539	3 539	0	0	3 539	0
* Matériel de transport	32 547	0	0	0	32 547	32 547	0	0	32 547	0
* AAI Divers	393 160	0	0	0	393 160	372 143	0	13 090	385 233	7 926
* MMB	112 195	1 056	0	0	113 251	100 362	0	5 441	105 803	7 448
* Immobilisation en cours	355 648	115 008	0	-470 656	0	0	0	0	0	0
<b><u>Sous-totaux 2</u></b>	<b>4 820 390</b>	<b>117 266</b>	<b>-48 443</b>	<b>0</b>	<b>4 889 213</b>	<b>3 569 304</b>	<b>-5 650</b>	<b>288 171</b>	<b>3 851 825</b>	<b>1 037 388</b>
<b>Totaux</b>	<b>5 006 221</b>	<b>177 266</b>	<b>-48 443</b>	<b>0</b>	<b>5 135 044</b>	<b>3 753 135</b>	<b>-5 650</b>	<b>290 172</b>	<b>4 037 657</b>	<b>1 097 387</b>

**AC05 & AC06 : Stocks :**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Matières premières atelier tricotage	508 535	389 281
Matières premières atelier finissage	250 860	170 732
Matières premières atelier teinture	59 970	58 792
Produits intermédiaires	581 296	252 699
Produits Finis	112 496	148 873
Matières pièces de rechange	531 986	394 658
Stock en transit	168 942	16 742
<b>Total</b>	<b>2 214 085</b>	<b>1 431 777</b>
Moins : Provisions sur stock	-8 371	-8 371
<b>Solde net</b>	<b>2 205 714</b>	<b>1 423 406</b>

**AC07 & AC08 : Clients et comptes rattachés :**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Clients locaux	312 978	168 439
Clients, étrangers	587 288	903 155
<b>Total</b>	<b>900 266</b>	<b>1 071 594</b>
Moins : Provisions sur créances clients	-	-
<b>Solde net</b>	<b>900 266</b>	<b>1 071 594</b>

**AC09 & AC10 : Autres actifs courants :**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Frs- Avance & Acompte	18 950	30 948
Personnel-Avance & acompte	0	370
Arrondissement Sur Rémunération	9	14
Etat, IS à reporter	0	246 430
Impot RCM payé d'avance	74 398	0
Charges constatées d'avance	547	6 541
Produits à recevoir	399 968	317 188
Crédit de TVA à reporter	1 060	0
<b>Total</b>	<b>494 933</b>	<b>601 491</b>
Moins : Provisions sur AAC	-15 949	-15 949
<b>Total</b>	<b>478 984</b>	<b>585 2</b>

**AC11 & AC12 : Placements et actifs financiers :**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Billet de trésorerie	7 000 000	4 600 000
TITRES SICAV	206	70 322
<b>Total</b>	<b>7 000 206</b>	<b>4 670 322</b>
Moins : Provisions dur actifs financiers	-	-
<b>Total</b>	<b>7 000 206</b>	<b>4 670 322</b>

**AC13 : Liquidités et équivalents de liquidités :**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
TSI	41 280	308 888
BIAT Dinars	-	1 092
BIAT Euro	-	382
AMEN BANK Dinars	121 205	92 290
AMEN BANK Euros	2 169 359	3 214 432
AMEN BANK - STEG	370	152
AMEN BANK- FISCAL	346	226
CAISSE	6 805	2 256
<b>Total</b>	<b>2 339 365</b>	<b>3 619 718</b>

## CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

### CP01 & CP02 & CP03 & CP04 & CP05 & CP06 & CP07 & CP 08 : Capitaux propres :

	Capital social	Réserves légales	Réserves facultatives	Subvention d'invest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Avoir des actionnaires	Autres compléments d'apport	Résultat de l'exercice	Total
<b><u>Situation au 31/12/2020</u></b>	<b>4250400</b>	<b>425 040</b>	<b>1 745 122</b>	<b>85 490</b>	<b>4 720 600</b>	<b>20 050</b>	<b>-431 127</b>	<b>36 652</b>	<b>1 216 170</b>	<b>12 068 397</b>
Imputation résultat reportés	-	-	-	-	-	1 216 170	-	-	-1 216 170	0
Q.part des sub. d'invest. inscrites en Rt	-	-	-	-22 089	-	-	-	-	-	-22 089
Distribut° Dividende	-	-	-	-	-1530144	-	-	-	-	-1 530 144
Virement Dividende Actions propres dans le compte Résultat reporté (87 700 titres NBL)	-	-	-	-	-	31 572	-	-	-	31 572
<b>Résultat de l'exercice</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	2 167 848	2 167 848
<b><u>Opération sur actions propres</u></b>	-	-	-	-	-	-	-27 790	118	-	-27 672
<b><u>Situation au 31/12/2021</u></b>	<b>4 250 400</b>	<b>425 040</b>	<b>1 745 122</b>	<b>63 401</b>	<b>3 190 456</b>	<b>1 267 792</b>	<b>-458 917</b>	<b>36 770</b>	<b>2 167 848</b>	<b>12 687 912</b>

### Résultat par action :

Nombre d'action	Action rachetés	Nombre d'action en circulation	Bénéfice au 31/12/2021	Bénéfice par action 31/12/2021
4 250 400	87 700	4 162 700	2 167 848	0.521

**P01 : Fournisseurs et comptes rattachés :**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Fournisseurs locaux	94 025	39 639
Fournisseurs étrangers	83 309	149 240
Fournisseurs non encore parvenues	47 056	20 475
<b>Total</b>	<b>224 390</b>	<b>209 354</b>

**P02 : Autres passifs courants**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Personnel Rémunérations dues	167 126	105 845
PDG Rémunérations dues	18 669	18 669
Personnel -opposition salaires	171	171
Dettes provisionnées / congés payés	38 974	35 084
R/S à payer	23 283	24 118
Impôt à liquider	200 221	3 406
TVA à payer	-	3 127
Autres taxes sur CA (TCL)	546	920
Autres taxes sur CA (Timbre + FODEC)	564	213
CNSS	110 165	109 870
Dividendes à distribuer	679	1 283
Charges à payer	45 867	42 445
Intérêts perçus d'avance	371 989	767
Clients avances & acomptes	131 366	-
<b>Total</b>	<b>1 109 620</b>	<b>345 918</b>

## *ETAT DE RESULTAT*

### **R01 : Revenus :**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Lingerie basique	4 005 573	2 418 323
Lingerie Intelligente	2 816 221	2 492 810
<b>SOLDE</b>	<b>6 821 797</b>	<b>4 911 133</b>

### **R02 : Les autres produits d'exploitation :**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Qaute part Subv.Inscrite C. Résultat	22 089	31 418
Subvention d'exploitation	0	4 852
<b>SOLDE</b>	<b>22 089</b>	<b>36 270</b>

### **R03 : Achats d'approvisionnement consommés :**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Achat stocké MP tricotage	1 769 463	845 414
Achat stocké MP confection	248 563	217 616
Achat stocké Accessoires emballages	326 844	220 903
Achat stocké MP teinture	135 151	92 551
Autres approvisionnements	69 754	68 327
Variations de stocks de marchandises	-490 088	257 950
Carburant	12 675	9 507
Achats non stockés	242 395	210 470
<b>SOLDE</b>	<b>2 314 757</b>	<b>1 922 738</b>

### **R04 : Charges du personnel :**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Salaires et compléments de salaire	1 361 249	1 253 033
Congés payés	85 087	77 266
Charges patronales	233 569	214 432
Autres charges de Personnel	52 931	47 061
<b>SOLDE</b>	<b>1 732 836</b>	<b>1 591 792</b>

**R05 : Dotation aux amortissements et aux provisions :**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Dotations aux amortissements des imb Corp & Incorp	290 173	287 664
<b>SOLDE</b>	<b>290 173</b>	<b>287 664</b>

**R06 : Les autres charges d'exploitation :**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Services extérieurs	182 779	138 583
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	157 278	112 863
Jeton de présence	23 750	12 500
Transport sur achat	6 394	2 942
Transport sur vente	15 712	12 424
Missions et réception	9 761	27 250
Assistance Commerciale	216 482	194 537
Frais postaux et télécommunication	20 394	18 439
Commissions et frais bancaires	12 013	9 242
Impôt et taxes	40 188	9 674
<b>SOLDE</b>	<b>684 751</b>	<b>538 454</b>

**R07 : Charges financières nettes :**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Pertes de changes	94 648	14 730
Gain de changes	-32 925	-250 534
Escompte obtenus	-11 029	-8 663
Escompte Accordé	3 255	799
<b>SOLDE</b>	<b>53 949</b>	<b>-243 668</b>

**R08 : Les produits de placement :**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Revenus de billet de trésorerie	502 713	476 101
Revenus des capitaux mobiliers	54 056	50 471
Moins-value sur placements	0	-671
<b>SOLDE</b>	<b>556 769</b>	<b>525 901</b>

**R09 : Impôt sur les sociétés :**

L'impôt sur les sociétés est déterminé comme suit :

Résultat comptable avant impôt et ajustements		2 649 717,041
Résultat comptable après impôt et ajustements		2 649 717,041
Les réintégrations :		509 826,525
Perte de change latente 2021	56 786,837	
Gain de change non réalisé 2020	205 895,505	
Revenu RCM 2020 n'ayant pas subi l'impôt et dont l'échéance est l'exercice 2022	140 972,222	
R/S libératoire au titre des Intérêts des placements	106 171,961	
Les déductions		147 864,595
Gain de change non réalisé 2021	2 004,869	
Perte de change latente 2020	2 152,701	
Revenues des capitaux mobiliers ayant subi la retenue à la source	143 707,025	
Bénéfice fiscal avant dégrèvement		3 011 678,971
Impôt au titre des bénéfices		451 751,846

**Soldes Intermédiaires de Gestion**  
**Exercice clos au 31/12/2021**  
**(exprimé en dinars tunisiens)**

<b>Produits</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Charges</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Soldes</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Revenus et autres produits d'exploitation	6 821 797	4 911 133	Stockage ou Déstockage de production	292 220	-100 719			
Production stockée								
<b>Total</b>	<b>6 821 797</b>	<b>4 911 133</b>	<b>Total</b>	<b>292 220</b>	<b>-100 719</b>	<b>Production</b>	<b>7 114 017</b>	<b>4 810 144</b>
<b>Production</b>	<b>7 114 017</b>	<b>4 810 144</b>	Achats consommés	• <u>2 314 757</u>	1 922 738	Marge sur coût matières	4 799 260	2 887 676
				•				
Marge sur coût matières	4 799 260	2 877 676	Autres charges externes	664 563	528 780			
Subvention d'exploitation		4 852						
<b>Total</b>	<b>47 99 260</b>	<b>2 892 528</b>	<b>Total</b>	<b>664 563</b>	<b>528 780</b>	<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>4 154 697</b>	<b>2 363 748</b>
Valeur ajoutée brute	4 154 697	2 363 748	Impôts et taxes	40 188	9 674			
			Charges de personnel	1 732 836	1 591 792			
<b>Total</b>	<b>4 154 697</b>	<b>2 363 748</b>	<b>Total</b>	<b>1 773 024</b>	<b>1 601 465</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>2 381 672</b>	<b>762 283</b>
Excédent brut d'exploitation	2 381 672	762 283	Autre charges ordinaires		0			
Autres produits ordinaires	6 635	7 043	Charges financières	53 948	-243 668			
Produits financiers	556 769	525 901	Dotations aux amorts. et aux prov.	290 173	287 664			
Quotes-parts sub d'invest insc. au RT	22 089	31 418	Pertes ordinaires	3 444	5			
			Impôts sur le résultat ordinaire	451 752	66 474			
<b>Total</b>	<b>2 967 165</b>	<b>1 326 645</b>	<b>Total</b>	<b>799 316</b>	<b>110 475</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>2 167 848</b>	<b>1 216 170</b>
Résultat positifs des activités ordinaires	2 167 848	1 216 170	Résultat négatif des activités ordinaires		0			
<b>Total</b>	<b>2 167 848</b>	<b>1 216 170</b>	<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>Résultat net après MC</b>	<b>2 167 848</b>	<b>1 216 170</b>

**XI- RAPPORT GENERAL DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES ETATS FINANCIERS DE  
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE  
2021**

## **11.1 Rapport d'audit sur les états financiers**

### **11.1.1 Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre, Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « **New Body Line SA** », comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 12 687 912 Dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 2 167 848 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### **11.1.2 Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **11.1.3 Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

#### **Valorisation des stocks de produits finis et produits semis finis**

➤ **Risques identifiés :**

Les stocks de produits finis et des produits semi finis s'élèvent respectivement à 1 12 496 Dinars et 581 296 Dinars au 31/12/2021. En l'absence d'une comptabilité analytique permettant la détermination des coûts réels de production des produits finis et produits semi-finis, nous avons considéré que la valorisation de ces stocks constitue un point clés d'audit.

➤ **Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés :**

Les stocks de produits finis et des produits semi sont valorisés sur la base du coût standard. En effet la direction de la société se réfère au paragraphe 43 de la norme comptable N° 4 relative au Stock qui précise que les coûts de production peuvent être déterminés sur la base du coût standard dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks pendant la période considérée. Dans ce sens, La société procède à la détermination du cout standard en Euro avant de le convertir en Dinars en utilisant le cours de change de la date de clôture.

Sur cette base, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier par un examen analytique substantif que la variation du coût de production entre l'exercice 2021 et l'exercice précédent est cohérente avec le contexte de déroulement de l'activité durant cet exercice.
- Vérifier que les éléments variables retenus pour le calcul des coûts standard ne s'écartent pas de façon significative de la réalité.
- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, à partir des fiches de suivi des ordres de fabrication édité par la solution GPAO.
- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, lors des opérations de prise d'inventaire physique du stock, afin de s'assurer du degré d'avancement de ces stocks.
- Vérifier que les coûts de production sont inférieurs aux prix de vente.
- Vérifier la date de production des stocks et s'assurer que le cours de change à cette date est très proche du celui de la date de clôture et par conséquent l'emploi de ce taux ne peut être à l'origine des anomalies significatives.

•

#### **11.1.4 Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **12 Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **11.1.4 Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

#### **11.2 Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **11.2.1 Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

### **11.2.2 Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous avons conclu qu'une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société est établie avec la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation en date du premier décembre 2012 et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Avril 2022

**Le Commissaire aux comptes**  
**Univers Audit**  
**Rachid NACHI**  
  
**UNIVERS AUDIT**  
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE  
App. A22 - Imm. Prima A  
Rés. Lac 2001 Les Berges du Lac  
Tél: 71.964.692 - Fax: 71.964.741

**XII- RAPPORT SPECIAL DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES AU  
TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31  
DECEMBRE 2021**

## **Messieurs les actionnaires,**

En application des dispositions des articles 200 (nouveau) et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### **A- Conventions et opérations nouvellement autorisées (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration nous n'a pas tenus informés d'aucune convention et opération nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021. Dans ce cadre, nous n'avons pas identifié de nouvelles conventions ou opérations conclues durant cet exercice.

### **B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'effet s'est poursuivi au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 :

**B.1-** La société « New Body Line SA » a conclu un contrat de location d'un local utilisé en tant qu'usine avec M. Nessim REJEB, Directeur Général Adjoint de la société. En 2017, ce contrat a fait l'objet d'un avenant qui prévoit un loyer mensuel brut de 5 000 Dinars avec une augmentation de 5% chaque deux ans. Dans ce cadre, la charge de l'exercice se rapportant à cette convention s'élève à 66 150 Dinars.

### **C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

**C-1-** Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Le Conseil d'Administration réuni le 30/03/2013 a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du Directeur Général :

- **Un salaire mensuel net de 5000 DT payable sur 14 mensualités ;**
- **La prise en charge de la contribution de la CNSS ;**
- **Une voiture de fonction pour une valeur maximale de 120 000 DT ;**
- **Un quota maximal de carburant de 500 L par mois ;**
- **Une prise en charge par la société de 250 DT de téléphone mobile par mois ; et**
- **Un congé annuel payé à raison de 2 jours par mois.**

Par ailleurs, le Conseil d'Administration réuni le 24/12/2012 a décidé de nommer un Directeur Général Adjoint à compter du 01/02/2013 et ce en vue d'assister le Directeur Général dans tous ses efforts de conduite, de gestion et de développement de la société. Ainsi, ce Conseil d'Administration a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du Directeur Général Adjoint :

- **Un salaire net mensuel de 1000 DT et la prise en charge de la contribution de la CNSS**

A ce titre, le Conseil d'Administration réuni le 19/03/2020 a décidé de porter le salaire net du Directeur Général Adjoint à 2 000 Dinars avec un effet rétroactif à compter de janvier 2019.

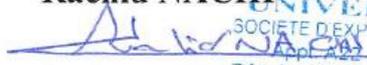
**C-2-** Les obligations et engagements vis-à-vis du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (en DT) :

	Charges de l'exercice		Passif	
	DG	DGA	DG	DGA
Avantages à court terme	101 139	36 629	18 669	5 635
Prise en charge de la CNSS	2 260	6 326 (Régime Normal)	565	2 981 (Régime Normal)
Total	103 355	42 955	19 234	8 616

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos investigations ne nous ont pas permis de déceler d'autres conventions entrant dans le cadre des dits articles

Tunis, le 28 Avril 2022

**Le Commissaire aux comptes**  
**Univers Audit**  
**Rachid NACHI**

  
UNIVERS AUDIT  
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE  
App. A2 - Imm. Prima A  
Rés. Lac 2001 Les Berges du Lac  
Tél: 71.964.692 - Fax: 71.964.741

## **CHAPITRE III- DOCUMENT D'INFORMATION**

# I- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSEMBLEE

## 1.1 Les membres du Conseil d'Administration

1.1.1 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration actuels dont le mandat se termine avec l'Assemblée statuant sur l'exercice 2023

Nom ou dénomination sociale	Représenté par	Qualité	Fonctions à NBL	Mandat
Hanène REJEB	Elle –même	Président		2021 -2023
Karim REJEB SFAR	Lui-même	Administrateur	DG	2021-2023
Nessim REJEB	Lui –même	Administrateur	DGA	2021 -2023
Hedi REJEB SFAR	Lui –même	Administrateur		2021 -2023
Walid BEN RHOUMA	Lui-même	Admin.representant les petits actionnaires		2021 -2023
Souheil BENHAMOUDA	Lui -même	Admin. independant		2021 -2023
Safia BRAHIM	Elle-même	Admin. independant		2021-2023

## 1.1.2 Administrateurs détenant 5% ou plus dans le capital de NEW BODY LINE

(Situation au 31/05/2022)

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur Nominale	Montant Total	Pourcentage	Droit de vote
Karim REJEB SFAR	2 196 615	1	2 196 615	51,70%	Oui
Nessim REJEB	465 175	1	465 175	10,90%	Oui
<b>Total</b>	<b>2 661 790</b>		<b>2 661 790</b>	<b>62,60%</b>	

## 1.2 Nomination du commissaire aux comptes

L'AGO du 26/05/2021 a renouvelé le mandat du cabinet « UNIVERS AUDIT », membre de l'OECT, en qualité de commissaire aux comptes de la société pour la période de 2021 à 2023.

## 1.3 Autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée

Distribution d'un dividende de 0,500 dinars par action correspondant à une rémunération à hauteur de 50% du nominal.

## 1.4 Personnes intéressées dans certains points de l'ordre du jour de l'Assemblée

- Les administrateurs en ce qui concerne les jetons de présence,
- Les actionnaires en ce qui concerne la répartition des bénéfices.

## II- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DROIT DE VOTE ET LA REPARTITION DU CAPITAL

### 2.1 Nombre de titres comportant droit de vote

Le capital social de la société NEW BODY LINE est constitué uniquement par des actions ordinaires.

Ce capital est divisé en 4 250 400 actions ordinaires de nominal un dinar, jouissant toutes de droit de vote.

### 2.2 Date d'inscription au registre des actionnaires

La date d'inscription au registre des actionnaires pour la détermination du quorum et des droits de vote à l'Assemblée Générale Ordinaire du 29/06/2022 sera à priori le 20/06/2022 ou le 21/06/2022.

### 2.3 Répartition du capital (actionnaires détenant plus que 5% du capital)

(Situation au 31/05/2022)

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
M. Karim REJEB SFAR	<b>2 196 615</b>	<b>2 196 615</b>	51,70%
M. Nessim REJEB	<b>465 175</b>	<b>465 175</b>	10,90%
Autres détenant moins que 5%	<b>1 588 610</b>	<b>1 588 610</b>	<b>37,40%</b>
<b>Total</b>	<b>4 250 400</b>	<b>4 250 400</b>	<b>100%</b>

## **CHAPITRE IV PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO**

**1<sup>ère</sup> résolution : Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.**

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve ledit rapport.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à .....*

**2<sup>ème</sup> résolution : Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.**

Après lecture des états financiers de la société et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans aucune réserve, les états financiers de la société arrêtés au 31-12-2021.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à.....*

**3<sup>ème</sup> résolution : Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 suivants du code des sociétés commerciales.**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 suivants du Code des Sociétés Commerciales.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à.....*

**4<sup>ème</sup> résolution : Affectation du résultat 2021**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2021 comme suit :

**Affectation Résultat 2021**

<b>Libellé</b>	<b>Montant / DT</b>
Résultat de l'exercice	2 167 848,405
Résultat reportés	1 236 219,753
Dividendes actions propres NBL (87 700 Titres NBL)	31 572,000
Réserves facultatives 2020	0,000
<b>Total bénéfice à répartir</b>	<b>3 435 640,158</b>
<b>Affectation pour :</b>	
Réserve Légale	0,000
Réserves facultatives	0,000
<b>Reliquat sur le bénéfice 2021 à répartir</b>	<b>3 435 640,158</b>
<b>Dividendes à distribuer à partir des fonds propres (prime d'émission constituée en 2013)</b>	
<b>Nouveau report à nouveau</b>	<b>3 435 640,158</b>

*Cette résolution mise au vote est adoptée à .....*

**5<sup>ème</sup> résolution : Distribution de dividendes au titre de l'exercice 2021.**

Le Conseil décide de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2021 de distribuer un dividende de 0,500 Dinars par action par prélèvement sur la prime d'émission constituée en 2013 soit un montant de 2 125 200,000 DT.

**Affectation Prime d'émission constituée en 2013**

<b>Libellé</b>	<b>Montant / DT</b>
Prime d'émission constituée en 2013	3 190 456,044
Dividendes à distribuer soit <u>0,500 dinars par action</u> et 50% du nominal	2 125 200,000
<b>Reliquat Prime d'émission constituée en 2013</b>	<b>1 065 256,044</b>

Ces dividendes seront servis sans retenues à la source auprès de l'intermédiaire en bourse ou teneur des titres dépositaire à partir de .....

***Cette résolution mise au vote est adoptée à .....***

**6<sup>ème</sup> résolution : Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2021.**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

***Cette résolution mise au vote est adoptée à .....***

**7<sup>ème</sup> résolution : Fixation du montant de jetons de présences.**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération annuelle à allouer aux différents membres du Conseil d'Administration, sous forme de jetons de présence à raison de 2 000 DT nets par administrateur. Cette rémunération restera valable jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

***Cette résolution mise au vote est adoptée à .....***

**8<sup>ème</sup> résolution : Approbation de la clôture du contrat de régularisation du cours de l'action de NEW BODY LINE qui arrive à terme.**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de clôturer le contrat de régularisation du cours de NEW BODY LINE qui arrive à terme, et de liquidé progressivement les quantités restantes d'actions.

***Cette résolution mise au vote est adoptée à .....***

**9<sup>ème</sup> résolution : Pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du Procès-Verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur.**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs, au Directeur General ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales d'enregistrement et de publication du présent procès-verbal.

***Cette résolution mise au vote est adoptée à .....***